



Expérimenter avec des Collectifs Locaux une Agroécologie Territoriale

## Edito

Le projet ECLAT a pris de l'impulsion suite au séminaire de lancement du 13 juin dernier.

Les cinq sites pilotes affinent leurs stratégies en faveur de la coopération territoriale : organisation de rencontres publiques, réponse à des appels à projets locaux (par exemple, dans le contexte des Paiements pour services environnementaux), prise de contact avec des entreprises, syndicats d'eau ou collectivités dynamiques sur les questions environnementales pour présenter en quoi les pratiques agricoles peuvent y participer.

Côté réseaux partenaires, la mise en place du programme est également l'occasion d'expérimenter des changements de pratiques, par exemple pour proposer un co-accompagnement des sites pilotes par les six réseaux partenaires - [FNCUMA](#), [TRAME](#), [RÉSEAU CIVAM](#), [FRCIVAM Pays-de-la-Loire](#), [FADEAR](#), [FNE](#) - mais aussi en proposant des outils d'animation de collectifs d'agriculteurs adaptés à l'échelle territoriale et à l'ouverture multi-acteurs.

Agnès Le Foulgoc - Cheffe de projet ECLAT

## SOMMAIRE

### ACTUALITES DES SITES PILOTES

- 2 GDA DE LA THIÉRACHE
- 2 ADDEAR DE LA LOIRE
- 3 CUMA LOT ENVIRONNEMENT
- 3 GRAPEA DE VENDEE
- 4 ADAR CIVAM

### TEMPS FORTS

- 5 VOYAGE D'ÉTUDES GESTION MAE
- 6 DEUX DÉBATS EN REGION
- 7 **FOCUS MÉTHODE**
- 10 **INTERVIEW D'UN CHERCHEUR**
- 12 **DATES À RETENIR**



# Actualités des sites pilotes

## Un "terrain de jeu commun" entre trois acteurs

### GDA de la Thiérache - Ardennes - réseaux TRAME

Dans le projet ECLAT, le GDA de la Thiérache a pour objectif d'expérimenter la création d'une instance de concertation territoriale multi-acteurs sur les enjeux eau, biodiversité et agriculture.

Le groupe est aussi intéressé pour tester une MAE collective sur un territoire : comment mieux préserver l'environnement avec l'ensemble des acteurs, tout en maintenant une agriculture productive ?

En 2019, le collectif a proposé aux partenaires du territoire des échanges bilatéraux :

- rencontres avec le PNR des Ardennes et l'association environnementale RENARD (Regroupement des Naturalistes Ardennais) ;
- invitation de ses partenaires à son rallye Couverts en novembre 2019.

Une dynamique territoriale a ainsi émergé : ces trois acteurs ont compris qu'ils avaient "un terrain de jeu" commun, autour de la biodiversité.



En 2020, les priorités sont :

- préparer le remplacement de l'animatrice du GDA,
- mobiliser d'autres agriculteurs au sein du groupe,
- construire un argumentaire sur les bénéfices de la MAEC qui s'est arrêtée en 2019,
- profiter des compétences de TRAME sur l'analyse du collectif,
- consolider le partenariat naissant avec le PNR et l'association RENARD,
- contacter d'autres acteurs du territoire,
- initier un débat de proximité.



Contact

Didier Philippe

[gdadethierache@orange.fr](mailto:gdadethierache@orange.fr)

## Combiner des leviers à court terme et des projets à long terme

### ADDEAR de la Loire - Loire - réseau FADEAR

Dans le cadre d'ECLAT, l'objectif de l'ADDEAR de la Loire était d'expérimenter, avec les partenaires publics, un réseau territorial centré sur la production et l'échange de semences paysannes.

La sécheresse de l'été 2019, qui vient s'ajouter à celles des années précédentes, amène les éleveurs à prioriser leurs pistes de travail, et à se pencher particulièrement sur la gestion de l'herbe (dont le volet semences), et plus largement sur l'adéquation entre niveaux de production, potentiel agro-écologique des milieux, et valorisation des produits.

Les objectifs ECLAT du collectif de l'ADDEAR 42 ont donc évolué dans ce sens.



En conséquence, et dans un objectif de fédérer et d'étoffer le cercle d'acteurs concernés, le groupe élargit sa thématique d'expérimentation dans ECLAT autour de l'autonomie « territoriale » et d'une approche globale des évolutions des systèmes d'élevage, les semences paysannes étant un des leviers sur lesquels travailler.

L'ADDEAR a pour cela initié en novembre 2019 une réunion avec plusieurs de ses partenaires locaux : syndicat de rivière, LPO & FNE, Contrôle laitier, PNR Pilat, lycées agricoles, réseaux citoyens, DRAAF.

L'objectif de travailler avec les acteurs du territoire sur la préconisation et l'évolution des politiques publiques de gestion de biens communs agro-environnementaux et/ou de transition agro-écologique reste bien d'actualité.



Contact

Carl Waroquiers

[carl.addear.42@orange.fr](mailto:carl.addear.42@orange.fr)

# Actualités des sites pilotes

## Vers un dispositif de concertation pérenne

### CUMA Lot Environnement - Lot - réseau CUMA

Dans le projet ECLAT, CUMA Lot Environnement a pour objectif de :

- bénéficier de l'aide des réseaux et des autres sites pilotes pour penser la transition agro-écologique dans les politiques actuelles,
- expérimenter des démarches pour avoir plus de latitude au sein du dispositif MAEC,
- trouver des façons d'interagir avec les citoyens-consommateurs du territoire afin que les changements de pratiques soient reconnus puis soutenus par les consommateurs.

En 2019, CUMA Lot Environnement s'est mobilisé en termes de communication sur plusieurs événements territoriaux :

- [Figeac'teurs](#) autour des start-up de territoire (animation d'un atelier sur l'installation en agriculture),
- [Figeac'Table](#) (espace d'échange hebdomadaire réunissant une quinzaine de personnes sur des sujets agricoles),
- Festival [AlimenTerre](#) (diffusions de films et débats autour de « La mondialisation agricole » et « Faut-il arrêter de manger de la viande ? »)

Néanmoins, Fermes de Figeac, dont fait partie CUMA Lot Environnement, subit d'importantes tensions locales de par sa situation "dominante" sur le territoire et son dynamisme et il existe des controverses sur les pratiques "visibles" des adhérents.

Dans ce contexte tendu, ECLAT pourrait donc servir, en 2020, à expérimenter la mise en place d'un espace de concertation pérenne où les acteurs du territoire pourraient :

- **prendre connaissance des expérimentations et des essais réalisés** par les agriculteurs, en mesurer les impacts sur des enjeux environnementaux partagés,
- **réfléchir ensemble** à comment faciliter l'évolution des pratiques pour répondre durablement aux enjeux environnementaux locaux,
- et enfin **partager le risque** de ses changements.



Contact

Charlotte Brousse

[charlotte.brousse@fermes-figeac.fr](mailto:charlotte.brousse@fermes-figeac.fr)

## Expérimenter des paiements pour services environnementaux

### GRAPEA Vendée - Vendée - Réseau CIVAM

Dans le projet ECLAT, le GRAPEA a pour objectif de concevoir, gérer et évaluer une politique permettant de renforcer l'autonomie alimentaire des élevages à l'échelle du territoire en jouant sur les complémentarités entre les fermes et en lien avec les acteurs en présence.

L'idée de départ était de s'appuyer sur une MAEC gérée collectivement par les agriculteurs engagés.

Ainsi en 2019, le collectif a contacté les bassins versants du territoire pressenti, qui se sont montrés intéressés. Cependant, seul le financement de l'animation est possible pour le moment, le paiement aux agriculteurs nécessitant l'activation d'un régime d'aide adapté. La réflexion pour la construction d'un cahier des charges pour les agriculteurs du territoire a également débuté.

Le GRAPEA s'oriente, de ce fait, sur l'idée de Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

Ainsi, dans le cadre d'une réponse à un appel à initiative de l'[Agence de l'eau Loire Bretagne](#), le travail débute à l'échelle d'une communauté de communes autour d'une **méthodologie concourant à construire des PSE** qui pourraient aboutir sur des paiements aux agriculteurs.

Néanmoins, plusieurs questions restent en suspens et en particulier :

- Comment concilier le projet envisagé par le GRAPEA et les objectifs des différents acteurs réunis par la communauté de communes se lançant dans la démarche ?
- Comment argumente-t-on et quels critères détermine-t-on à propos du lien entre autonomie et plus-value environnementale ?



Contact

Vincent Brossillon

[grapea.civam85@gmail.com](mailto:grapea.civam85@gmail.com)

# Actualités des sites pilotes

## Toujours plus de concertation avec le territoire

### ADAR - CIVAM du Boischaut Sud - Indre - Réseau CIVAM

Dans ECLAT, l'ADAR CIVAM avait pour objectifs de :

- proposer une gouvernance enrichie au comité de pilotage existant pour les MAEC, en vue de préparer les prochaines MAEC (définir la place de chacun et l'articulation avec le GIEE en émergence) ;
- formaliser une méthodologie de mise en dialogue des acteurs territoriaux concernant l'agriculture au sein du bocage du Boischaut Sud;
- Proposer un diagnostic approfondi pour les agriculteurs engagés en MAEC et membres du GIEE, afin de communiquer auprès des collectivités et du grand public.

Sur le volet gouvernance, l'ADAR CIVAM expérimente l'évolutivité des groupes déjà constitués et leur capacité à s'ouvrir davantage. Ainsi, le GIEE "Agriculteurs en transition en Boischaut Sud" intègre progressivement la gouvernance du dispositif MAEC, d'abord en tant que témoin sur l'évaluation de cette démarche (certains membres du GIEE contractualisant des MAEC), puis avec l'ambition d'intégrer ce GIEE au comité de pilotage du dispositif.

Concernant l'aspect concertation territoriale, l'ADAR CIVAM poursuit ses rencontres. Plusieurs réunions multi-partenariales (associant élus, agriculteurs et animateurs) ont été organisées dans les communes, sous l'angle de la préservation de l'eau, des paysages et des continuités écologiques.



Ces rencontres ont notamment permis de mettre à jour des marges de progrès possibles quant à la gestion des haies bocagères du territoire.

Certaines communes ont déjà émis le souhait de travailler en concertation sur ce thème et pourraient constituer un terrain pour l'expérimentation dans le cadre d'ECLAT.

Crozon-sur-Vauvre, par exemple, dispose d'une chaufferie à bois communale : la gestion de la ressource en bois local est donc un enjeu fort.

Autre exemple en lien avec les projets d'urbanisme : les élus de la [Communauté de Communes de La Châtre Sainte Sévère](#) souhaiteraient que les haies de bord de chemin et de routes communales puissent systématiquement être engagées en MAEC. Un espace de dialogue entre élus et agriculteurs à propos du cahier des charges de la [MAEC LINEA](#) sera donc ouvert en 2020.

La démarche de concertation a également permis de soulever la question des modalités de gestion des biens agroenvironnementaux. Les MAEC ont en effet certaines limites, notamment car elles sont individualisées, descendantes, plafonnées. D'autres modalités ont donc été mises en discussion autour d'ECLAT, comme les PSE en Boischaut Sud, la mobilisation de la nouvelle compétence [GEMAPI](#) (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) des communes...

En 2020, l'ADAR prévoit deux événements :

- un **événement de concertation locale** défini par le GIEE, à destination des collectivités et des citoyens, sur le thème des haies et de la réduction des phytos,
- un **débat de proximité** à l'échelle de la commune de Crozon sur Vauvre.



Contact

Céline Bihel

[celine.adar.bs@orange.fr](mailto:celine.adar.bs@orange.fr)

# Voyage d'études

## La gestion des MAE par un collectif agricole

### ADAR - CIVAM du Boischaut Sud - Indre - Réseau CIVAM

**ECLAT : Comment l'ADAR est-elle devenue un acteur majeur sur le territoire?**

Céline Bihel : Au départ, la volonté commune de trois structures (le CODAR regroupant une douzaine de groupes de développement agricole, [Indre Nature](#) et l'ADAR CIVAM) a engendré des rencontres et des échanges entre botanistes et agriculteurs. Les valeurs de l'ADAR CIVAM et son projet associatif l'ont amenée à se positionner sur des champs spécifiques non investis, notamment la multifonctionnalité agricole. Elle souhaitait faire le lien entre les hommes et les femmes du territoire, l'agriculture, l'environnement, la société et l'économie.

**ECLAT : Quel a été le rôle des Carrefours de la multifonctionnalité ?**

C.B. : L'ADAR CIVAM a mis en place ces espaces de dialogue (cf. article suivant), qui ont permis d'accumuler des retours d'expérience et de formuler des propositions concrètes pour les services de l'Etat. Elle a également impulsé la structuration d'un Comité de Pilotage, présidé par la Sous-Préfecture. Le portage politique du projet de MAE a toujours été assumé par le [pays de La Châtre en Berry](#).

**ECLAT : Qu'est-ce qui a été aidant ?**

C.B. : Ce projet de MAE est le fruit d'une remarquable dynamique territoriale, où l'appui des sous-préfets et des élus ont été déterminant à certaines étapes du processus, comme la défense de l'animation du dispositif des MAE par l'ADAR-CIVAM. Cette méthodologie de concertation territoriale, c'est justement le cœur de métier de l'ADAR-CIVAM. Aujourd'hui, même si les fonds alloués pour l'animation des MAE sont inférieurs aux besoins et au temps réel réalisé, ils permettent aux trois structures de travailler ensemble : ADAR-CIVAM (coordination générale et animation territoriale), [Indre Nature](#) (expertise botaniste), [Chambre d'Agriculture](#) (expertise agricole). En complément des MAE, l'ADAR-CIVAM propose aussi des formations sur les thèmes de la réduction des phytos, des haies et bords de cours d'eau, des points d'abreuvement, des prairies...

**ECLAT : Quels sont les jalons historiques?**

C.B. : En 2009, le Comité de Pilotage du Boischaut Sud est constitué, le 1er projet de MAE est formalisé. Il porte alors sur les zones humides et la préservation des haies bocagères. A l'époque le territoire n'est pas éligible aux MAE car il ne fait pas partie d'un PNR ou d'une Zone Natura 2000.



En 2011, le territoire du Boischaut Sud bénéficie d'une enveloppe du Plan National pour les Zones Humides : 500 000€ sont alloués au territoire pour la préservation des zones humides (261€/ha).

De 2012 à 2014, le territoire entre dans le dispositif MAE, au titre de la biodiversité : la MAE "Prairies fleuries" est alors accessible et encourage le maintien de pratiques favorables à la biodiversité.

En 2015, pour la première fois, le Boischaut Sud répond à l'appel à projet régional en déposant un Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) complet qui comprend des mesures systèmes, où toute l'exploitation est engagée et des mesures à la parcelle, qui permettent d'engager des parcelles ou du linéaire.

**ECLAT : Quelles sont les impacts de cette démarche par rapport aux politiques territoriales locales?**

C.B. : Le paysage et la biodiversité sont aujourd'hui mieux pris en compte dans les plans d'actions mis en place par les politiques sur le territoire depuis environ 5 ans. L'animation du dispositif par l'ADAR a aussi entretenu la dynamique des collectifs locaux : aujourd'hui, une quinzaine de groupes informels ou plus structurés sont présents sur le territoire. Au cœur de ces dynamiques, une volonté d'autonomie avec des agriculteurs et des agricultrices qui reprennent la main. C'est d'ailleurs ce qui a motivé la création d'un GIEE, ainsi que la participation de l'ADAR aux projets [Collagro](#) et ECLAT. Ce groupe souhaite progresser collectivement vers l'agro-écologie et apprendre à communiquer positivement sur son métier. L'idée est de réfléchir ensemble sur "comment on progresse et on communique en agro-écologie, sur la vie du sol, les circuits-courts..." Ce GIEE peut aussi permettre de s'intégrer dans d'autres dispositifs de type PAEC.



Contact

Céline Bihel

[celine.adar.bs@orange.fr](mailto:celine.adar.bs@orange.fr)

# Deux débats en région

## Le Carrefour de la Biodiversité et de l'Alimentation

### ADAR - CIVAM du Boischaut Sud - Indre - Réseau CIVAM



Le 18 novembre 2019, l'ADAR CIVAM a organisé un Carrefour de la Biodiversité et de l'Alimentation. Cet événement, organisé par l'ADAR depuis plus de 10 ans, consiste en une rencontre multi-acteurs autour d'un sujet de société (production et consommation locale, multifonctionnalité agricole, le bocage...). En 2019, le thème a été "De l'herbe à l'assiette".

L'association a profité de cet événement pour proposer aux membres d'ECLAT, un voyage d'études à ces mêmes dates. Environ 80 personnes ont répondu présentes, dont 2/3 d'agriculteurs ainsi que des élus, des consommateurs, des associations... Ce Carrefour a débuté vers 17h30 par les témoignages de Philippe Routet et Gilles Augros, deux agriculteurs adhérents de l'ADAR, sur "la réalité territoriale sur l'alimentation et l'engraissement à l'herbe".

### Débat de proximité

### ADDEAR de la Loire - Loire - réseau FADEAR

L'ADDEAR 42 a organisé, le 25 novembre 2019, une journée de concertation pour fédérer un premier cercle de partenaires autour de la thématique de l'évolution des élevages en lien avec les enjeux environnementaux.

Carl Waroquiers, animateur de l'ADDEAR, a introduit la journée en rappelant l'objectif qui est d'initier un premier échange entre différents acteurs sur les dispositifs publics soutenant les pratiques agroenvironnementales et d'envisager des pistes de travail commun portées par tous (paysans et partenaires).

Il a ensuite resitué le contexte de cette réflexion dans ECLAT.

Puis, les participants se sont présentés : agriculteurs du groupe, représentants des syndicats d'eau, environnementalistes, collectifs citoyens... Chacun a évoqué son expérience dans les démarches collectives : MAE, PSE...

Gilles Augros a largement repensé son système pour gagner en autonomie et Philippe Routet a développé des méteils.

Puis Elsa Delanoue, sociologue à l'IDELE, a exposé sur "Les attentes des consommateurs et les scénarios d'avenir de l'élevage", en montrant les résultats du projet ACCEPT, sur les controverses en élevage. Et Lucas Hener, animateur ADAR, a présenté l'émergence d'une filière circuits courts avec création d'une marque "Éleveurs de Bouch'ures"..

Ensuite deux ateliers ont permis de co-construire des pistes d'action sur :

- les Nouveaux dispositifs pour avancer collectivement et relocaliser l'alimentation - loi EGALIM et PAT
- Comment faire de la marque territoriale "Éleveurs de bouch'ures", une réponse aux besoins des éleveurs et aux attentes des consommateurs.

Ce Carrefour s'est terminé vers 20h30 par un buffet offert par l'ADAR CIVAM. Les participants ont dégusté des produits locaux à base de... viande, bien sûr!



Contact

Céline Bihel

[celine.adar.bs@orange.fr](mailto:celine.adar.bs@orange.fr)



Au final, tous se sont mis d'accord pour poursuivre en 2020 les échanges en vue de :

- restituer l'avancement du projet des paysans,
- accroître l'interconnaissance,
- caractériser les enjeux partagés
- co-construire des dispositifs de soutien à la transition agro-écologique et à la gestion des biens communs agroenvironnementaux sur le territoire



Contact

Carl Waroquiers

[carl.addear.42@orange.fr](mailto:carl.addear.42@orange.fr)

# Focus méthode

## Construire une stratégie d'invitation dans le cadre d'une concertation

### Exemple de l'accompagnement de TRAME à Concarneau

En 2019, la préfecture de Bretagne a fait appel à Trame pour accompagner la Communauté de Communes de Concarneau à une concertation dans le cadre du second Plan de lutte contre les Algues Vertes.

En 2019, le SGAR de la préfecture de Bretagne a confié à TRAME le soin de conduire une mission d'accompagnement de la Communauté de Communes de Concarneau dans le cadre du second Plan de lutte contre les Algues Vertes (PLAV2) de la baie de la Forêt.

Cette mission a consisté à proposer une méthode pour impliquer les agriculteurs mais aussi les autres acteurs du territoire dans des réunions d'expression publique. A l'issue de ces rencontres, des problématiques territoriales ont émergé et ont ensuite été traitées lors d'ateliers thématiques pour produire des pistes de solutions.

#### Un besoin d'animation des transitions territoriales

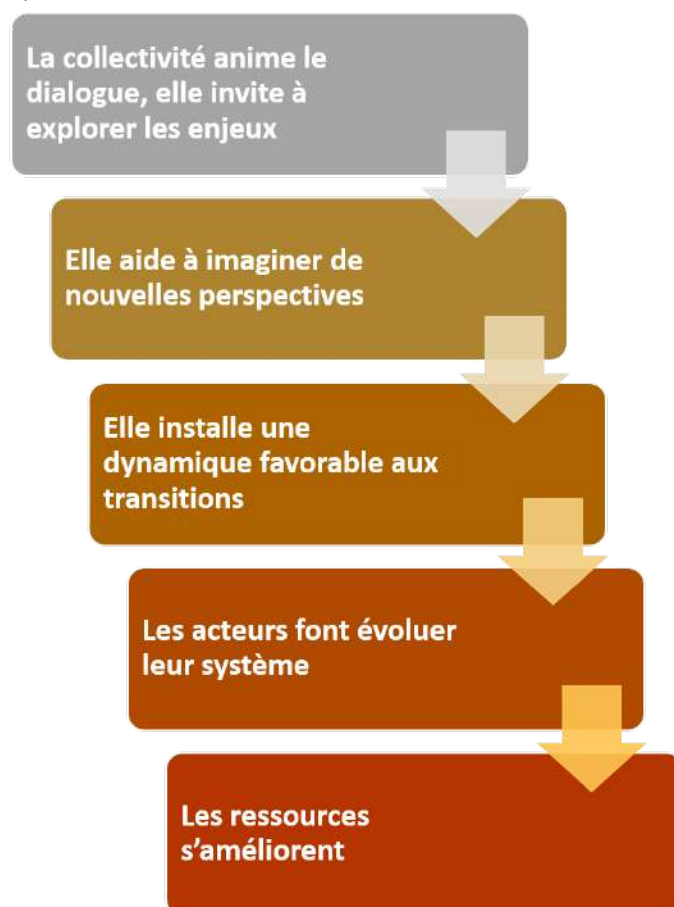
La notion de « transition » est de plus en plus évoquée face aux constats d'évolution du contexte économique, social, et environnemental : transition ENERGETIQUE (pour consommer moins et produire de manière renouvelable), transition ALIMENTAIRE (pour choisir une alimentation moins énergivore, locale, plus axée sur la santé...), transition TERRITORIALE (pour une gouvernance plus locale). Ces transitions sont à la fois constatées et souhaitées pour sortir des modèles construits au XXème siècle et dont les limites sont de plus en plus visibles. En évoquant ces transitions, les participants des réunions d'échange conduites à Concarneau ont mis en évidence : Un rôle pour les collectivités : celui d'animer un dialogue entre les acteurs du territoire, Un rôle pour les collectifs : celui d'émerger des projets pour répondre aux besoins des habitants et des acteurs.

#### Fédérer autour d'une vision globale des ressources

L'eau, le foncier ou encore le paysage sont autant de biens que les acteurs du territoire utilisent et partagent. Ces biens ont des usages et des possessions privés. La liberté, pour un particulier, de jouir d'un bien privé peut s'opposer au bien commun. La construction d'une vision partagée et renforcée de cette notion de « bien commun » passe par le dialogue entre acteurs et la construction d'une vision partagée de l'avenir de leur territoire.

En s'interrogeant sur les pratiques agricoles à encourager ou à éviter, les participants des groupes de réflexion de Concarneau ont rapidement dégagé des enjeux multiples sur les ressources consommées ou générées par l'activité agricole : emploi, création locale de richesse, habitat de la biodiversité, qualité de l'eau, stockage du carbone, production d'énergies renouvelables... Ainsi, une politique publique visant une ressource en particulier aura des effets positifs ou négatifs, sur toutes les autres. Il s'agit donc de ne pas se limiter à une vision trop partielle des ressources concernées.

Par ailleurs, cette vision globale des ressources générées ou consommées par l'activité agricole mène au fait que, dans un territoire donné, les questions agricoles ne sont pas seulement une affaire d'agriculteurs. L'existence d'un dialogue permanent entre agriculteurs et autres acteurs du territoire est primordiale pour permettre à chacun, de comprendre les arbitrages et les choix qui sont opérés.



# Focus méthode

## Construire une stratégie d'invitation dans le cadre d'une concertation (suite)

### Une démarche de concertation locale

Le besoin d'une vision globale des ressources et d'un dialogue entre acteurs autour de la place de l'agriculture dans le territoire explique un besoin de concertation locale.

Pour faciliter le dialogue attendu et s'assurer d'une mobilisation de chacune des personnes concernées, une telle démarche peut s'appuyer sur 4 principes d'action :

- solliciter les RESEAUX relationnels existants,
- provoquer des moments de PAROLE entre agriculteurs et autres acteurs du territoire,
- donner du SENS à ces paroles par rapport au territoire et aux enjeux,
- identifier les VOLONTES d'agir pour transformer ces paroles en actions.

La démarche conduite au printemps 2019 sur la Baie de Concarneau a été articulée en 4 étapes :

1. Construire une stratégie d'invitation à des réunions d'expression, visant une participation la plus diversifiée possible ;
2. Animer 3 rencontres sur 3 territoires ;
3. Réunir des groupes de travail pour traiter les problèmes identifiés par les participants ;
4. Déterminer les suites à donner (partager les pistes identifiées, faciliter les initiatives des acteurs...).

Les réunions d'expression rassemblent des acteurs portant des points de vue très différents. L'animation de ces réunions doit être garante du respect de ces différences pour en faire une force. Elle doit aussi veiller à encourager l'expression des individus plutôt que des organisations (« Elus, responsables, laissez vos casquettes au vestiaire ! »), des habitants, acteurs et usagers plutôt que des intentions politiques.

Les problématiques soulevées par les participants, les besoins, les difficultés et les sources de satisfactions, sont recueillis, notés (toutes ont leur place, sans hiérarchie), puis peu à peu regroupés s'il y a lieu et si les participants y consentent. Ces regroupements permettent d'en creuser le sens et de formuler des problèmes à traiter, spécifiques du territoire.

L'énoncé d'une liste de problèmes à traiter, formulés à partir des expressions des participants, permet d'inviter ces derniers à s'engager à participer à un ou plusieurs ateliers spécifiques à un problème. En fixant sur le moment une date et un lieu, l'engagement des personnes est facilité.





# Focus méthode

## Construire une stratégie d'invitation dans le cadre d'une concertation (suite)

### Construire une stratégie d'invitation

La démarche de concertation proposée ci-dessus implique un rassemblement des acteurs. Dans ce cas qui invite ? C'est la première étape qui a été mise en œuvre sur le territoire de Concarneau : définir une stratégie d'invitation.

Cette expérience a vérifié que la manière dont la collectivité invite des gens à se réunir a un impact sur leur mobilisation, sur leur participation et donc sur les productions des réunions. Cette étape est donc déterminante dans une démarche de concertation !

Et en particulier, quelques enseignements :

- **Un sujet large, qui concerne tout le monde** : un sujet agricole n'est en général pas une priorité pour beaucoup de communes : les agriculteurs sont de plus en plus isolés et sont aussi moins nombreux dans les conseils municipaux qu'auparavant. Il est donc utile de ne pas limiter le sujet à une dimension exclusivement agricole.

- **Identifier les acteurs à viser, et leurs freins**, pour être en mesure de les inviter malgré ces freins. Il s'agit de montrer que leur contribution est attendue et nécessaire. Par exemple, les enjeux environnementaux génèrent des tensions politiques au sein des conseils municipaux et, au-delà, avec le milieu associatif. Ces tensions peuvent expliquer un manque d'entrain pour inviter les personnes engagées sur les questions environnementales... Il est donc important d'identifier, pour chaque acteur de cette stratégie d'invitation, ses propres freins, pour dépasser son cadre habituel de travail.

- **Privilégier le « contact direct »** : l'invitation écrite (papier et électronique) est généralement privilégiée car elle est rapide, équitable, peu coûteuse. Le « contact direct » est pourtant plus mobilisateur pour solliciter des relais, solliciter personnellement les contributions liées à certains points de vue spécifiques. Cette façon de faire est gourmande en temps, mais donne l'envie de participer ! Les liens forts préexistants restent un levier puissant de mobilisation des acteurs. L'interpellation directe des personnes est utile pour que des acteurs plus éloignés du sujet se sentent concernés.

- **Sortir du cadre institutionnel** : chacun a déjà une représentation de ce que fait chacun des acteurs. Cette représentation est plus ou moins précise, plus ou moins juste, mais c'est elle qui permet à chacun de se mobiliser ou non s'il est sollicité. Malheureusement, cette représentation est construite sur des actions passées. Par conséquent, une invitation à venir partager son point de vue trop associée à un cadre institutionnel déjà en place peut décrédibiliser l'espace d'échange, voire l'échange lui-même. Les logos, signatures et en-têtes sont donc à reléguer à un plan uniquement matériel ou logistique.



Contact

Adrien Boulet

[a.boulet@trame.org](mailto:a.boulet@trame.org)

# Interview d'un chercheur

## "La transition écologique: une dynamique entre acteurs d'un même territoire"

**ECLAT :** Comment les acteurs d'un territoire peuvent-ils contribuer à la transition agro-écologique?

**François Léger :** La transition agro-écologique impose de réfléchir à différentes échelles. Les services écologiques qu'on cherche à mobiliser en agro-écologie dépendent tout autant de ce qui se passe au sein d'une parcelle que de ce qui se passe dans son environnement immédiat. Par exemple des haies, des arbres isolés... sont déterminants pour l'accueil d'auxiliaires de culture. La réflexion doit prendre en compte ces effets paysagers. Mais ce paysage est rarement réductible au seul espace du champ ou même de la ferme. Si la gestion d'un bien ou d'un service agro-environnemental doit se faire à une échelle plus grande, il est essentiel de réfléchir en coordination avec ses voisins : agriculteurs mais aussi citoyens, maires...

**ECLAT :** Quel impact cette réflexion de gestion d'un bien commun à l'échelle d'un territoire a sur les collectifs agricoles existants?

**F.L. :** Si on réfléchit à l'échelle d'un territoire, on n'est plus dans la logique historique de groupes de pairs (GEDA, les CIVAM ou les CUMA) : on est dans une dynamique de construction d'un consensus entre acteurs voisins (ayant-droits). La concertation territoriale pour la préservation d'un bien commun doit se faire avec tous les acteurs d'un territoire.

On n'est plus dans le choix des membres du collectif mais dans l'obligation de négocier avec ses voisins : c'est un vrai changement de posture et de pensée ! Cette nouvelle façon de s'organiser est profondément différente d'une agriculture de groupe dans laquelle les pairs se choisissent et décident d'un projet commun. Là, on passe dans des formes d'obligation de penser ensemble un projet commun.

**ECLAT :** Comment ces nouveaux collectifs peuvent-ils alors se former?

**F.L. :** Effectivement, les agents de développement doivent réfléchir à "Comment fait-on pour créer des collectifs pertinents écologiquement et intégrer tous les acteurs : agriculteurs, forestiers, citoyens, maires.. qui ont parfois des intérêts très distincts?" Il s'agit de mettre les voisins d'un territoire en capacité de négocier et d'arbitrer pour un bien agro-environnemental, en prenant en compte les intérêts de chacun sans espérer pouvoir les satisfaire totalement. Et à chacun de réfléchir à "Comment puis-je rabattre un peu mon projet personnel pour que le bien commun soit préservé?"



# Interview d'un chercheur

## "La transition écologique: une dynamique entre acteurs d'un même territoire" (suite)

ECLAT : Avez-vous des exemples de gestion d'un bien agro-environnemental ?

F.L. : Je pense à la problématique de l'érosion dans le pays de Caux par exemple. Sur un petit territoire, on peut avoir plusieurs acteurs: un éleveur, un producteur de pommes de terre et un maire qui se dit "prêt à faire des aménagements pour lutter contre l'érosion". L'accompagnement consiste à réunir ces personnes autour d'une table et les faire s'accorder sur ce que chacun peut mettre en oeuvre pour qu'une solution soit trouvée. Ce qui est important c'est que tous les acteurs doivent accepter de changer leurs pratiques: une fois les grandes orientations envisagées sur le territoire, un plan d'actions individuel est construit avec chacun.

ECLAT : Quelle échelle est la plus pertinente pour préserver un bien agro-environnemental ?

F.L. : Cela dépend du territoire et du projet. C'est celle qui sera englobante pour minimiser les pertes et ainsi maximiser les bénéfices. Je prends l'exemple d'un enjeu fort pour l'avenir, l'assolement en commun. Quand un agriculteur, qui jusque-là semait du blé, change sa culture sur la parcelle pour semer de la luzerne pour l'éleveur d'à côté, il a l'impression de perdre du gain à court terme mais au final, la parcelle aura gagné en fertilité et l'agriculteur aussi du coup.

ECLAT : C'est un véritable changement de pensée !

F.L. : Oui, il est redoutable car on passe du court au long terme. On doit intégrer une autre temporalité dans son schéma de pensée. Le foncier devient un bien d'usage et non un bien propre. Le propriétaire devient un ayant-droit: "Mon bien a deux valeurs: propriété et usage". Et le changement de pensée doit aussi se faire chez les conseillers/animateurs. Par exemple, pour des projets d'installation en élevage, il faut essayer de penser aux échanges possibles sur le territoire, aux synergies à mettre en place...

ECLAT : Existe-t-il des outils pour permettre ces synergies territoriales ?

F.L. : Tout à fait! On peut mettre les acteurs d'un territoire en posture de négociateur et de décideur à l'aide d'outils d'assistance à la projection, comme dans le projet [ComMod](#) par exemple, où les modèles de projection sur un territoire sont co-construits à partir de jeux de rôle d'acteurs.



### Contact

François Léger, Ingénieur agronome - docteur en écologie- enseignant - chercheur à AgroParisTech  
[francois.leger@agroparistech.fr](mailto:francois.leger@agroparistech.fr)



# Dates à retenir

## 04/04/20 - Journée des sites pilotes ECLAT

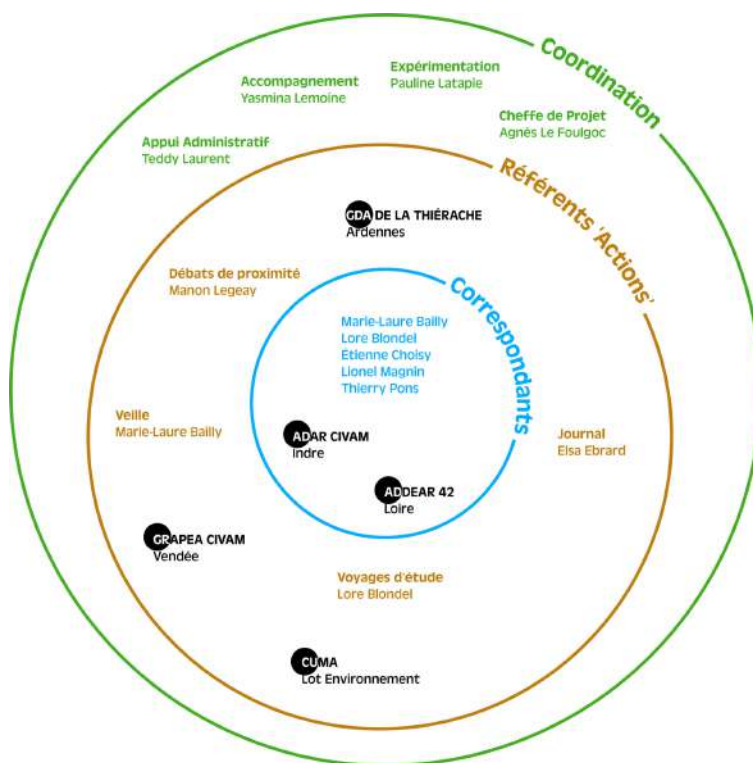
La journée des sites pilotes a comme objectifs que les territoires d'expérimentation se rencontrent, échangent, construisent ensemble et à l'aide des réseaux partenaires, leur problématique et se donnent des feuilles de route avec des pistes de solutions.

La prochaine journée des sites pilotes aura lieu le 4 juin 2020.

## 08/12/20 - Journée d'étude ECLAT

La journée d'étude ECLAT est ouverte à un large réseau de professionnels intéressés par les sujets abordés, et pouvant jouer un rôle de regard extérieur sur nos expérimentations. Elle a pour objectif de faire prendre de la hauteur aux sites pilotes sur leur problématique de territoire.

La prochaine journée d'étude (CSE) aura lieu le 8 décembre 2020.



Revue éditée par les réseaux partenaires du programme ECLAT, lauréat à l'appel à projet "Mobilisation collective pour le développement rural" (MCDR) du Réseau Rural Français.

ECLAT propose un accompagnement et une mise en réseau de cinq collectifs d'agriculteurs, engagés dans des partenariats locaux multi-acteurs en faveur de la transition agro-écologique (2019 - 2021).

La première édition de journal est sortie en juillet 2019 (publication semestrielle).

Rédactrice en chef : Elsa Ebrard - TRAME

Rédacteurs : Marie-Laure Bailly - FNCUMA, Adrien Boulet - TRAME, Etienne Choisy - FADEAR, Agnès Le Foulgoc - FNCUMA, Orlane Leu - Réseau CIVAM, Lionel Magnin - FRCIVAM Pays de la Loire, Thierry Pons - TRAME

